

Des voix: Bravo!

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je me joins au premier ministre (M. Mulroney) et au très honorable chef de l'opposition officielle (M. Turner) pour vous féliciter de votre réélection au poste de président de la Chambre des communes.

Vous n'ignorez pas, fin comme vous l'êtes, que les résultats de ce scrutin, où vous avez recueilli la grande majorité des suffrages, en fait l'appui massif des députés des partis conservateur, libéral et néo-démocrate, constituent un témoignage d'appréciation auquel peu d'hommes publics canadiens peuvent aspirer.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Déjà, on vous a rappelé que vous êtes ici au service de la Chambre et non du roi, et certainement pas du gouvernement au pouvoir. Tous les partis ont ensemble pris la décision en 1984 d'avoir, pour la première fois, un président élu. Cette décision, qui constituait un volet important et concret de la réforme, confirme, une fois de plus, notre opinion à peine objective selon laquelle le Parlement du Canada est, tout compte fait, le régime parlementaire le plus démocratique de tous ceux qui sont en place sur la planète à l'heure actuelle.

Si vous vous souvenez bien, le choix d'un président n'avait pas été particulièrement facile en 1986. Il y avait eu 11 votes en 11 heures, et ce n'est qu'à l'issue d'un long processus, âprement contesté, que vous en étiez sorti le vainqueur absolu. Ce qu'il y a de particulier, cette fois-ci, c'est qu'en se fondant sur ce qu'ils savent de vous, notamment sur la façon dont vous rendez vos décisions, toujours avec un grand souci d'honnêteté, même lorsque la question n'est pas facile à trancher, les députés, anciens comme nouveaux, qui ont été témoins de votre performance pendant la période où vous avez été en poste, vous ont rendu le plus grand des hommages en vous élisant cette fois-ci sur la foi d'une réputation bien méritée, contrairement à la première fois où c'était peut-être simplement une question de confiance.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Broadbent: Monsieur le Président, je voudrais dire simplement à la fin que selon notre expérience, vous êtes un homme capable, généreux, chaleureux, prudent et équitable, et j'ai beaucoup confiance que dans l'avenir

Ouverture de la session

vous allez prendre les décisions comme vous l'avez fait dans le passé, c'est-à-dire, toujours équitablement: de temps en temps pour le gouvernement, oui, quand le gouvernement a raison; mais aussi assez souvent pour les partis d'opposition!

Comme je l'ai dit au commencement de mes remarques, comme le très honorable premier ministre (M. Mulroney) l'a suggéré et aussi le chef de l'opposition officielle (M. Turner), tous les néo-démocrates ont beaucoup confiance. Vous allez continuer, dans l'avenir comme dans le passé, comme un Président exceptionnel dans l'histoire du Canada.

[Traduction]

En terminant, je vous souhaite, comme bien d'autres, de demeurer non seulement au service de vos collègues du Parlement pendant de longues années, mais également au service des membres de votre famille.

M. le Président: Permettez-moi de remercier le très honorable premier ministre (M. Mulroney), le très honorable chef de l'opposition (M. Turner), et l'honorable député d'Oshawa (M. Broadbent), chef du Nouveau parti démocratique, de leurs aimables propos. Je les garderai à l'esprit dans les semaines et les mois qui viendront.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

M. le Président: La séance est suspendue jusqu'à 16 heures. La Chambre se rendra alors au Sénat pour l'ouverture de la première session de la 34^e législature par Son Excellence le Gouverneur général.

(La séance est suspendue à 11 h 16.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 16 heures.

* * *

[Français]

L'OUVERTURE DE LA SESSION

Le Président donne lecture d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence arrivera à l'entrée du Président du Sénat à 15 h 50, le 12 décembre 1988 et que, lorsqu'on aura avisé le Gouverneur général que tout est en place, Son Excellence se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la première session du trente-quatrième Parlement du Canada.